Linselles. — Voici le résultat de l'adjudication des travaux d'entretien et répartition des propriétés communales et du mobilier scolaire pour l'année 1891-92 :

Charpente et menuiserie : évaluées 300 fr., Hennion Clovis commissionnaire rabaissé 15 0/0. — Maçonnerie et couverture :6370 Segard, 7 0/0 ; E. Trainel, 5 0/0 ; Cantal 3.05 1/2. Zinguerie-Serrurerie, poêlerie : 300 fr. Mathieu 8 0/0 ; Delvordre, 10.35 0/0 ; Peinture et voiture, 600 0/0. Ch. Capelle 12 0/0. R. Verheyde 20 0/0. L. Delevoye, 18.10 0/0. En conséquence Hennion Segard Delvordre et Verneyde sont chargés des réparations.

LILLE

Une manifestation socialiste à la mémoire des infortunés qui ont été tués à Fourmies a eu lieu dimanche après-midi à Lille.

Le cortège formé à cinq heures devant l'estaminet de la *Table Ronde*, rue de Béthune et ayant en tête MM. Delelinze et Ghesquières portant une couronne d'immortelles avec cette inscription : *Le parti ouvrier illlois aux victimes de Fourmies*, s'est rendu au cimetière de l'Est où cinq discours ont été prononcés devant environ 400 personnes.

Aucun incident à signaler.

La fête des Sauveteurs du Nord. — Dimanche a eu lieu, à Lille, la fête annuelle de la *Société des Sauveteurs du Nord*.

Les membres de l'association venus des divers points de la région se sont rendus d'abord à l'hôtel des sapeurs-pompiers, rue de la Baignerie, où ils se sont formés en cortège pour aller entendre la messe dite à leur intention à l'église Saint-Maurice.

A l'église M. le chanoine Lasne, doyen de la paroisse, a prononcé une allocution qui a vivement impressionné l'assistance.

A trois heures a eu lieu, dans la salle du Conservatoire de musique, la distribution des récompenses méritées pendant l'année qui vient de s'écouler.

A cinq heures a été donné un banquet dans l'annexe du Grand-Hôtel de Lille, rue Faidherbe.

Courses de Lille. — La réunion du 7 mai 1891 sera très brillante. Voici les engagements :

PRIX DU NORD (au trot monté). — *Italie*, à M. Herban. *Frégate*, à M. Herbau. *Engineer*, à M. Lestarquit. *Noces d'Argent*, à M. Lestarquit. *Guenon*, à M. E. Véreecke. *Nana*, à M. Ol. Béthune. *Email*, à M. Masseu. *Fleur-de-Mai*, à M. E. Callaert. *Hémine*, à M. Alix Conrbey.

PRIX DES DAMES (courses de haies). *Congo II*, à M. L. d'Harcourt. *Kemp*, à M. le vicomte H. de Brimont. *Le plongeur*, à M. G. Off. *Perle 1/2 s.*, à M. E. Chabaud. *Job 1/2 s.*, à M. Koechlin. *Sandpiper*, à M. P. Bernard. *Javelot*, à M. le baron H. Nivière. *Pirate 1/2 s.*, à M. F. Feyrick. *Post-And-Rails*, à M. Feyrick. *Palatine*, à M. H. de Vésian. *Saint-Serge*, à M. le baron E. Grenier. *Canot*, à M. le comte A. de Contades.

PRIX DE LVDEUIE (au trot monté) à réclamer. — *Noces-d'Argent*, à M. Lestarquit, 5.000 francs. *Engineer*, à M. Lestarquit, 3.000 fr. *Frégate*, à M. Herban, 1.500 fr. *Pierrefite*, à M. Dewas-Piamont, 1.000 fr. *La Mecque*, à M. E. Callaert, 1.000 fr.

STEEPLE CHASE MILITAIRE (2e série). — *Le Berger*, à M. Merlin. *Finesse 1/2 s.*, à M. Oudart. *Bambin*, à M. E. Chabaud. *Amoureuse*, à M. Gillot. *Ecouves*, à M. Durossay. *Follemprise*, à M. de Framond. *Houpette*, à M. H. Nivière. *Lady Hamherst*, à M. J. Desgranges. *Lara*, à M. de Hauteclocque. *The Greve*, à J. de la Boutetière. *Inoui 1/2 s.*, à M. J. de la Boutetière. *Mondragon*, à M. Mac Kiss. *Fleurette*, à M. J. de Loisy. *Anicet*, à M. de Vésian. *Coup de Soleil*, à M. J. Lauras. *Songstress*, à M. G. L. Villain. *Philipstown*, à M. J. Bouchez. *Hoffmann*, à M. Vuiller. *Gentille*, à M. des Vosseaux.

PRIX DU CHEMIN VERT. — *Congo II*, à M. le comte L. d'Harcourt. *Jalouse*, à M. de Breteuil. *Mandoline*, à M. G. Viaart de Bocarmé. *Saint-Georges*, à M. le vicomte de Franclieu. *Saint-Serge*, à M. le baron Ed. Grenieu. *Valérien*, à M. Poullier. *Lara*, à M. le comte W. de Hauteclocque. *Roi des Prés*, à M. le comte R. de Clermont-Tonnerre.

PRIX DU BOIS (steeple-chase). — *Post-And-Rails*, à M. F. Feyerick. *Vent-en-Panne*, à M. G. Ledat. *Inoui 1/2 s.*, à M. le comte de la Boutetière. *Rend-Argent*, à M. A. Poullier. *Kemp*, à M. le vicomte H. de Brimont. *Perle 1/2 s.*, à M. E. Chabaud. *Rotrou*, à M. Blacque-Belair. *Job 1/2 s.*, à M. G. Koechlin. *Crane*, à M. A. Aubrun. *Radical*, à M. H. Crombez. *N. 1/2 s.*, à M. H. Crombez. *Roderick*, à M. H. Crombez. *Rotz-Ouragan II*, à M. de la Roberdière. *Sandpiper*, à M. P. Bernard. *Javelot*, à M. le baron H. Nivière. *Roussel*, à M. H. de Vésian. *Adour*, à M. le comte H. de Breteuil. *Hallebarde 1/2 s.*, à M. Viollette. *Gentillesse*, à M. des Vosseaux.

Un ancien conseiller municipal de Lille, M. Dalbertanson, avocat du barreau de Lille, est mort dimanche matin à la maison de santé Sainte-Eugénie des suites d'une maladie qui l'avait obligé depuis plusieurs mois à entrer dans cet établissement.

M. Legrand dont nous avons annoncé la nomination comme juge au siège d'Avesnes, doit prêter serment en cette qualité, lundi, devant la cour de Douai.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audiences des vendredi 1er et samedi 2 mai

Marché de laines. — M. Calliebooter-Picavet, négociant en laines de notre région, a fait assigner M. Gambey, négociant à Paris, devant le tribunal de commerce de Tourcoing, en paiement de 4075 francs, prix d'un marché de laines.

Le tribunal à la date du 30 septembre 1890, nomma un expert.

Celui-ci reconnaît, entre la partie, et l'échantillon, une différence pouvant se chiffrer par 25 centimes au kilo. Mais, d'un autre côté, cet échantillon, soumis à l'expert par M. Gambey et d'un poids de beaucoup inférieur à celui de l'échantillon ayant servi à la conclusion de l'affaire, fut rejeté par M. Calliebooter comme suspect et insusceptible de servir encore de point de comparaison.

On revint devant le tribunal et les plaideurs conclurent, le demandeur au paiement des 4075 fr., le défendeur à la résiliation du marché et à laisser pour compte la marchandise au vendeur.

Les premiers juges, par leur second jugement en 2 décembre, condamnèrent M. Gambey à prendre livraison et à payer le prix, mais seulement à concurrence de 3,766 francs, c'est-à-dire avec une réfaction de 25 cent. par bilo.

M. Gambey a interjeté appel principal de cette décision. M. Calliebooter forme appel incident. Grâce à leurs appels respectifs, l'un et l'autre reproduisent leurs conclusions de première instance, résiliation d'une part, réclamation de 4.075 fr. d'autre part.

L'affaire a été plaidée devant la seconde chambre, par Mes Plouvier et Allaert.

Somme déposée et participations. — M. Albert Gaufet, négociant à Roubaix, a réclamé à M. Jean-Baptiste Dumortier, négociant en laines à Tourcoing, la somme de 20.000 francs. Il articula que cette somme avait été versée chez M. Dumortier, par son père François Ganfet, à titre de dépôt à 5 0/0 d'intérêt.

M. Dumortier reconnut que les 20.000 francs lui avaient bien été remis par M. Gaufet père, mais soutint que des participations commerciales avaient existé entre lui, MM. Ganfet fils et Carbon, puis entre lui, MM. Gaufet fils et Desmettre. Ces participations auraient donné de grandes pertes. La part de M. Gaufet fils dans ces pertes aurait absorbé et dépassé la somme de 20.000 francs.

En effet, l'affaire Carbon aurait donné une perte de 23,000 francs, et l'affaire Desmettre une perte de 32,114 francs. La part de perte, devant incomber à M. Gaufet fils, s'élevait à 23,720 francs.

Néanmoins, ajoutait M. Dumortier, une transaction est intervenue à la date du 1er septembre 1888 et j'ai remis à M. Gaufet une somme de 1,000 francs pour solde de compte. J'ai réduit ainsi à 19,000 francs sa contribution aux pertes.

En réponse à ce système, le demandeur prétendit n'avoir point été l'associé du défendeur dans les affaires Carbon et Desmettre.

Le tribunal de Roubaix, saisi de la difficulté, ordonna, par un premier jugement, la comparution personnelle des plaideurs.

A la suite de cette comparution, il admit complètement le système de M. Dumortier et débouta M. Gaufet de sa réclamation de 20.000 francs.

Celui-ci a interjeté appel du second jugement du 20 octobre dernier. L'affaire a été plaidée par Mes de Beaulieu et Allaert, devant la deuxième chambre.

La Cour a purement et simplement confirmé la décision du tribunal de Roubaix.

NOUVELLES MILITAIRES

Corps de santé. — Sont désignés pour les postes ci-après les officiers du corps de santé militaire : MM. Ollier de Vergezé, médecin aide-major de 2e classe du 2e régiment de chasseurs, pour le 127e régiment d'infanterie; Labougle, médecin aide-major de 2e classe de l'hôpital militaire du Gros-Caillou à Paris, pour le 3e régiment du génie; Leroy, médecin aide-major de 2e classe du 6e régiment de cuirassiers, pour le 1er régiment d'infanterie; Decobert, pharmacien-major de 1re classe de l'hôpital militaire de Briançon, pour l'hôpital militaire de Maubenge; Bocquet, pharmacien-major de 2e classe de l'hôpital militaire de Maubenge, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger.

Infanterie. — M. Salmon, capitaine au 84e régiment d'infanterie, a été désigné pour occuper un emploi de son grade au bureau de recrutement de Mayenne.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Le convoyeur de l'*Union fédérale colombophile* fera le convoyage sur Albert, mardi soir, au lieu de mercredi à cause de la fête de l'Ascension.

Vêtements pour Hommes tout faits et sur mesure
Voir Réclame de FEVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
4950—24222

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46500—23333

NORD

Douai. — Hier dimanche, les douaisiens avaient organisé une fête en l'honneur de leur concitoyen, M. Dutert, architecte de la galerie des machines de l'exposition universelle.

Celui-ci fut reçu à la gare, par les musiques et les sociétés locales. Le cortège s'est dirigé vers la Mairie. Rue de Belain, un arc-de-triomphe colossal, tout garni de sapins et de drapeaux, avait été dressé.

Le banquet a eu lieu dans l'après-midi. Dans la soirée signalons un concert au théâtre, un punch, un bal champêtre et un feu d'artifice.

Dunkerque. — Un maréchal des logis du 1er bataillon d'artillerie de forteresse, en garnison à Dunkerque, le sieur Gaston Hodeguet est tombé, par suite d'un étourdissement d'une fenêtre de la caserne située à dix mètres de haut, et a été tué sur le coup.

PAS-DE-CALAIS

Au devant de la guillotine. — Meager, condamné à mort par arrêt de la cour d'assises du Pas-de-Calais pour assassinat de la veuve Dumont à Halloy, et dont l'exécution aura lieu à Arras la semaine prochaine, a quitté la prison de Saint-Omer par l'express de six heures du soir pour Arras où il est arrivé à huit heures.

Une foule nombreuse l'attendait à la gare.

Explosion de dynamite à Bruay. — Dans la nuit du 1er au 2 mai, vers minuit, une double explosion de dynamite s'est produite à Bruay (Pas-de-Calais).

Une dizaine de carreaux ont été brisés par la violence de l'explosion.

Il n'y a heureusement pas d'accident de personne.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour découvrir l'auteur de cette tentative criminelle.

BELGIQUE

Mouscron. — *Incendie à Mont-à-Leux.* — Un incendie vient de détruire la boulangerie de M. J. Castel, à Mont-à-Leux. Les pompiers du Haut-Judas, sous la direction de M. Pierre Mahieux, se sont de suite rendus sur les lieux et ont réussi à circonscrire le feu. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Dottignies. — Une maison d'ouvrier, appartenant à M. Vanwynsberghe, et située près du cimetière, a été incendiée vers quatre heures.

Des malfaiteurs étaient venus pour voler les poules de M. Vanwynsberghe. Aux cris poussés par celles-ci, Vanwynsberge s'est levé. Les voleurs avaient déjà disparu, mais l'incendie était commencé. Il fut impossible de se rendre maître des flammes. Tout fut brûlé sauf quelques meubles.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 2 et 3 mai

		VERSEMENTS : 66 déposants	12 nouveaux	10,352 »
Roubaix	Samedi	141 »	24 »	28,470 »
	Dimanche	15 »	3 »	2,462 »
Lannoy	»	8 »	0 »	2,550 »
Croix	»	16 »	1 »	3,192 »
Wattrelos	»	235	40	47,026 »
Totaux				
		REMBOURSEMENTS : 38 rembour.	effectuée	6,316 65
Roubaix	Samedi	135 »	»	30,314 43
	Dimanche.	15 »	»	4,875 59
Lannoy	»	3 »	»	162 37
Croix	»	11 »	»	5,255 82
Wattrelos	»	172		46,918 81
Totaux				

Les opérations du mois de mai sont suivies : A Roubaix par MM. G. Mullier-Delattre et Louis Ferrier, directeurs; MM. Truffaut-Wavelaine et Louis Gautier, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. E. Defrennes; à Croix, par MM. E. Jourdeuil et A. Delesalle; à Wattrelos, MM. Hien Seynaeve et Louis Benscart.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, *à 11 heures 1/2*, les *samedis*, *à 10 heures 1/2*, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FRÉMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 mai.* — Cécile Sergent, rue d'Iéna, 20. - Amandine Breiss, rue d'Antoing. — Blanche Duterte, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 7. — Félix Brnyneel, rue de Beaurewaert, cour Verkindere, 2. — Julia Roussean, rue Rossini, 21. — Gustave Ribou, rue de la Chaussée, 42. — Hubert Schyns, rue de Ma-Campagne, 20. — Jeanne Hennard, rue du Dnc, 31. — Arthur Devries rue Jean Bart, 23. — Julie Davendelle, rue de la Barche, cour Cornille, 1. — Augustine Vanongewal, rue des Filatures, 47 — Marie François, boulevard de Belfort, 2. — Germaine Duhem, rue de l'Epeule, cour Lepere, 11. — Alfred Honoré, rue Fourcroy, 31.

Publications de mariages du 3 mai. — Richard Gabriel, 25 ans, tisserand, rue Bernard, cour Mayot, 13, et Virginie Deleu, 25 ans, tisserande, rue Bernard — Adolphe Deracinois, 51 ans, fileur, à Croix, et Victoire Denoyelle, 28 ans, soigneuse, rue Marquiset, 8. — Prosper Rousseaux, 23 ans, peigneur, rue Turgot, 114, et Pauline Callaerts, 22 ans, soigneuse, rue Turgot, 114. — Séraphin Staelen, 22 ans, sordonnier, rue Ma Campagne, 109, et Marie Jacobs, 22 ans, journalière, rue Saint-Jean, 18. — Moïse Duponchelle, 25 ans, contre-maître de teinture, rue de Jemmapes, 22, et Julienne Decorte, 22 ans, ménagère, rue de Jemmapes, 24. — Charles Tiberghien, 25 ans, sans profession, rue de Gallilée, et Appoline Timal, 25 ans, sans profession, Grande-Rue, 162. — Louis Parez 24 ans, piqueur de cartons, rue de l'Alouette, 26, et Flore Lesaffre, 24 ans, soigneuse, rue de Blanchemaille, 12. — Louis Caron, 24 ans, mennisier, rue de Lorraine, 24, et Elisa Necq 24 ans, dévideuse, rue du Fontenoy, 164. — Louis Havet, 26 ans, sergent de ville, rue des Champs, et Célina Destoop, 24 ans, sans profession, rue des Halles, 17. — Pierre Desrumaux, 26 ans, tréteur, rue du Fresnoy, 35, et Adèle Duprez, 23 ans, soignense, rue du Fresnoy, 23. — Henri Legros, 26 ans, relieur, rue Saint-Roch, 51, et Marie Duprez, 24 ans, sans profession, rue du Fontenoy, 46. — Augustin Servais, 26 ans, domestique, Grande-Rue, et Marie Pruvost, 23 ans, dévidense, rue Saint-Etienne, 31. — Henri Hennau, 25 ans, teinturier, rue Pierre-de-Roubaix, 155, et Suzanne Loridant, 25 ans, baubrocheuse, rue de Tournai, 39. — François Leuridan, 25 ans, employé de commerce, rue d'Avelghem, 43, et Florine Vandoorsselaere, 29 ans, ménagère, boulevard de Strasbourg, 38. — Alexandre Fontaine, 24 ans, cucelleur, rue de Wasquehal, 4, et Julie Leclercq, 22 ans, repasseuse, rue Archimède, 89.

Antoine Jungblut, 27 ans, employé, boulevard de Beaurepaire, 15, et Emilie Schmidt, 26 ans, sans profession, boulevard de Beaurepaire. — Pierre Winsinguer, 25 ans, teinturier, rue de la Perche, et Juliette Delahousse, 23 ans, rattacheuse, rue de la Perche. — Louis Duchemin, 34 ans, mécanicien, à Croix, et Elise Geiregat, 20 ans, soigneuse, à Croix. — Carlos Méuard, 26 ans, apprêteur, à Roubaix, et Marie Stragier, 28 ans, couturière, à Croix. — Ursmar Brillant, 31 ans, comptable à Roubaix, et Sidonie Griset, 24 ans, sans profession, à Calais. — Jean-Baptiste Menard, 30 ans, moulenr en platre, à Roubaix, et Adèle Thibaut, 25 ans, couturière, à Croix — Louis planquart, 27 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies, et Irma Crétenr, 21 ans, blanchisseuse, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Poutier, agent de police, à Roubaix, et Marie Fontaine teilleuse, à Beclas, Belgique.

Déclarations de décès du 3 mai. — Cyprien Lauchie, 1 an, rue Dampierre — Blanche Houttekindt, 1 an, rue de Choiseul, 65. — Silvie Vanacker, 1 ans, rue de l'Alouette, cour Farvaque, 6. — Pierre Dutilleul, 81 ans, rue de l'Espérance, 38. — Adèle Florin, 57 ans, Grande-Rue prolongée.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUTILLEUL-LORTHIOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Pierre-Antoine DUTILLEUL, ancien directeur du Mont-de-Piété de Roubaix, président honoraire de la Société chorale de Notre-Dame, veuf de Dame Louise LORTHIOIS, décédé à Roubaix, le 2 mai 1891, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 5 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 38.

Les amis et connaissances de la famille FLINOIS-BLONDEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edmond-Ernest FLINOIS, décédé à Wallincourt, chez son neveu, M. Flinois Juéry, le 1er mai 1891, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 4 courant, à 8 heures aux Vigiles, qui seront chantées le même jour à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi dudit mois, 10 heures, en l'église Saint-Martin à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 18.

Les amis et connaissances de la famille DELOBEL-BETRY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie-Colette-Amélie BÉTRY, décédée à Roubaix, le 3 mai 1891, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille LEVEUGLE-DEDECKER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie DEDECKER, décédée à Roubaix, le 3 mai 1891, dans sa 22e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saluts Solennels, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 8 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Espagne, 10, à 3 heures 1/2.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 5 mai 1891, à 8 heures pour le repos de l'âme de Madmoiselle Palmyre-Marie-Joséphine GAHYDE, décédée à Roubaix, le 1er mai 1890, à l'âge de 16 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Des Obits de Confréries seront célébrés en l'église Sainte-Elisabeth pour le repos de l'âme de Mademoiselle Rose-Cecile-Ernestine-Marie SCHEPEL, décédée à Roubaix, le 21 avril 1891, à l'âge de 15 ans et 9 mois, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Mardi 5 mai à 7 h., Obit de la Confrérie de la Bonne Mort. Mercredi 6, à 7 h., Obit de la Confrérie du Sacré-Cœur. Samedi 9, à 7 h., Obit de la Confrérie de Notre-Dame des Victoires. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vêtements pour Hommes tout faits et sur mesure
Voir Réclame de FEVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
4950—24222

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

4 MAI 1794

LE VICAIRE ROCH

Il exerçait le saint ministère dans la paroisse de Jouvalle (Haute-Saône), et il ne l'avait quittée que le 11 novembre 1791, alors que le refus qu'il avait fait de prêter serment à la Constitution civile du Clergé ne lui permettait plus d'y rester. Enflammé pour le salut des âmes de tout le zèle apostolique que la foi et la charité peuvent inspirer, il avait dit en partant à ses fidèles, pour les fortifier contre le schisme : « Mes frères, faites de vos maisons des églises et des oratoires, et si vous apprenez que je suis arrêté, traduit devant les tribunaux, réjouissez-vous, car alors je serai plus utile qu'ici»; c'était annoncer que rien ne l'empêcherait de remplir ses devoirs, et en effet, dès l'année suivante il était revenu clandestinement dans le pays, et après un séjour à Rome, il rentra décidément en France le 25 juillet 1793, en pleine Terreur.

Il commença alors cette existance de bête fauve traquée qui était alors réservée aux prêtres insermentés, tantôt trouvant asile chez quelque fidèle, tantôt vivant dans les bois, y organisant des réunions clandestines où on venait de plusieurs lieues à la ronde l'entendre prêcher, mais ne disputant sa vie que pour pousser aussi loin que possible l'accomplissement d'un devoir sacré, et plus amoureux de la mort pour lui-même que désireux d'y échapper.

Comme jadis Saint Paul, il adressait des lettres apostoliques aux fidèles persécutés ou déjà prisonniers : « On vous accuse d'être mauvais citoyens, redoublez d'amour pour la Patrie!... songez qu'un seul sentiment de haine envers ceux qui vous persécutent pourrait vous damner..! »; ne redoutant jamais rien d'ailleurs pour lui-même quand il s'agissait des derniers sacrements à administrer, il s'introduit un jour chez une dame Receveur, mère d'un de ses confrères émigrés, et qu'il savait à l'agonie; la domestique épouvantée lui barre le passage en lui disant que l'autre fils de sa maîtresse, le président du Tribunal de St-Hippolyte, ne quitte pas sa chambre, prêt à arrêter tout prêtre qui se présenterait; après trois heures d'attente, apprenant que la mort est proche, Roch n'hésite plus et franchit la porte : « Je suis en votre pouvoir, mais attendez pour me saisir, et ne refusez pas à votre mère une consolation si précieuse à l'heure où elle est ». Disons à l'honneur du président jacobin qu'ému jusqu'aux larmes, il embrassa Roch, se retira, le laissa faire et s'en aller.

Il n'en devait pas toujours être ainsi; le 16 avril il fut appelé dans la commune de Pesenx par un ancien frère des Ecoles chrétiennes, qui, quoique devenu Jacobin, refusait de mourir sans l'absolution d'un prêtre non assermenté. Malgré tous les avis qu'on lui donna, il s'y rendit, fut aperçu par deux frères du moribond, jacobins enragés, qui se hâtèrent d'aller dénoncer, et revinrent avec des gardes nationaux fouiller la maison paternelle où ils le trouvèrent enfin caché sur un ciel de lit. L'abbé Roch était ravi, il tenait enfin, sans l'avoir cherché, le martyre qu'il avait tant souhaité; conduit d'abord à Saint-Hippolyte, il exigea qu'on lui liât les mains selon l'ordre donné, et voulut embrasser en arrivant les gons de son escorte avec une telle effusion de reconnaissance que, si quelques-uns le repoussèrent brutalement, plusieurs fondaient en larmes en le quittant. Puis il fut conduit à Besançon pour rattendre le tribunal qui était allé à Pontarlier juger et faire exécuter Dom Lassus (*voir* 25 avril); il comparut le 4 mai à 10 heures du matin; interrogé si sa religion lui commandait de désobéir aux lois, il répondit que non mais qu'il devait obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes; le Président Nodier l'interrompit déjà guesisement, et à 3 heures de l'après-midi, il eut la tête tranchée sur la place de la Loi (aujourd'hui place Saint-Pierre).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'interpellation Ernest Roche sur les évènements de Fourmies

Paris, 4 mai. — M. Ernest Roche a adressé hier de Fourmies, la dépêche suivante à M. Floquet, président de la Chambre :

« Fourmies, 3 mai 1891.

» Monsieur le président de la Chambre des Députés, » J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien informer la Chambre que je dépose pour demain lundi, une demande d'interpellation au gouvernement, au sujet des assassinats commis à Fourmies, sur les ordres du ministre de l'intérieur.

» Recevez, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée. » Ernest Roche, député. »

Le traité Austro-Allemand

On lit dans le *Mémorial Diplomatique* :

« Le projet de traité de commerce austro-allemand vient d'être signé à Vienne. Tous les délégués allemands sont de retour à Berlin.

» Le gouvernement allemand va maintenant s'occuper de la conclusion du traité de commerce avec la Suisse. Le ministre d'Etat, M. de Bötticher, vient de convoquer les représentants des divers Etats de l'Empire, pour arrêter les bases de ce nouveau traité. Cette Commission a commencé hier ses travaux sous la présidence de M. de Bötticher lui-même.

» Les négociations avec la Suisse ne commenceront que le 16 mai; elles auront lieu à Vienne, et les délégués autrichiens et allemands agiront de concert. »

Fêtes à Tunis. — Kermesse et lunch. — Prochain départ de l'escadre

Tunis, 4 mai. — Deux fêtes sans précédent ont eu lieu aujourd'hui à Tunis.

D'abord, une kermesse de bienfaisance, organisée par Mme Massicault dans les jardins de la résidence.

L'amiral Duperré, le général Leclerc, l'amiral O'Neill, tous les consuls, de nombreux officiers de l'escadre et de la brigade et près de 3.000 personnes de toutes nationalités y ont pris part.

Le bey s'y est rendu à trois heures, avec son fils, les ministres et sa conr.

A quatre heures et demie, un lunch a été offert par tous les officiers de la garnison et le général Leclerc, le nouveau commandant de la brigade, à l'amiral Duperré et aux commandants de l'escadre, M. Massicault y assistait avec le personnel de la résidence.

L'escadre partira demain pour l'Algérie.

Pendant son séjour à la Goulette, elle reçut de très nombreux visiteurs.

La population de Vienne

Vienne, 4 mai. — Le 31 décembre 1890, il y avait dans les dix-neuf arrondissements de Vienne, 1,364,597 habitants, dont 661,951 de sexe masculin et 702,597 de sexe féminin.

D'après la confession, cette population se décompose ainsi : catholiques, 1,195,167; évangéliques, 41,943; israélites, 118,495. Il reste 8,943 personnes appartenant ou à d'autres cultes ou sans confession aucune.

Un village incendié

Markolsheim (Alsace), 4 mai. — Le village de Mussig est presque à l'heure qu'il est réduit en cendres.

Dans la nuit d'hier, un incendie éclatait dans une ferme à laquelle attenait une vaste grange. Les flammes, alimentées par de grands approvisionnements de paille et foin, se sont rapidement propagées, embrasant bientôt toutes les maisons d'alentour recouvertes de chaume pour la plupart.

L'église elle-même fut attaquée par le sinistre fléau, avant que tout secours pût arriver des villages voisins. Lorsque enfin, quelques pompes insuffisantes, manœuvrées par les populations accourues furent amenées sur le lieu du sinistre, presque tout le village était en flammes.

Quarante maisons sont détruites, plus de cinquante têtes de bétail ont péri dans les flammes, deux vieillards sont morts asphyxiés. Le bétail sauvé erre dans la plaine. Le spectacle est navrant et les pertes immenses.

Vol d'une cartouche Lebel

Marseille, 4 mai. — Hier, au moment où l'on renvoyait les réservistes du 141e de ligne, l'un d'eux a été arrêté pour vol d'une cartouche Lebel dont on avait fait une distribution la veille à l'occasion du 1er mai.

Cet individu est un italien naturalisé.

Suicide d'un collégien

Vienne, 4 mai. — Plusieurs collégiens du lycée de Tarnow, en Galicie, convaincus d'avoir participé à une conspiration socialiste, ont été arrêtés.

Un des inculpés vient de se suicider dans la maison de détention.

CHAMP DE FOIRE
CIRQUE EUROPÉEN, direction Lenka. — Bureaux 7 heures. Spectacle 8 heures. — Dernières représentations. Dimanche et lundi. Succès ! Les 3 Virtuoses. Mlles Delepierre, surnommées les Génies musicaux. Les 2 Télégraphistes, par Mlle Madeleine et M. Tomy. Les 4 Diables, par les clowns MM. Whiteley. La Batonde américaine par les sauteurs amateurs roubaisiens. Une course de taureau, parodie par les clowns John, Harry et Tomy, 1re fois : Diaforius dans ses tribulations, grande pantomine comique. — Dimanche, à 3 heures, à la demande générale, dernière Matinée enfantine. Prix des places ordinaires. Le bureau de location est ouvert toute la journée.

SAISON DE PRINTEMPS
Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), la *bile* ou les *humeurs*, trouveront dans le *Chocolat de Desbrière* un purgatif agréable et très efficace. (Dans les Pharmacies) 26350

CAUSERIE DU DOCTEUR
Jadis nos pères, avec leur vie calme et réglée, ménageaient comme il convient les forces que la nature nous a départies; ils avaient des enfants robustes et ignoraient avant le temps les inconvénients de la vieillesse. Aujourd'hui, par notre vie à outrance, nous consommons en quelques années ce que nous avons d'énergie vitale. Le mal de notre siècle (pour rester dans l'ordre physique), c'est l'anémie. Les causes de cet appauvrissement de notre organisme sont connues. Qui pourrait, en effet, changer au profit de la santé publique nos conditions sociales? Mais puisque la source du mal ne saurait être tarie, c'est au mal lui-même qu'il faut remédier, et puisque l'impérieuse nécessité nous oblige à faire un emploi excessif de nos forces, il faut que nous sachions en réparer les pertes dans une mesure égale à l'abus que nous en faisons.
Aux convalescents, aux jeunes mères épuisées par une grossesse pénible et les fatigues de l'allaitement, à ces jeunes filles délicates, aux enfants débiles lymphatiques, à tous ces anémiques sans appétit, sans vigueur, il faut un traitement qui leur fasse recouvrer la plénitude de la force et de la santé. C'est alors que doit intervenir la médication reconstituante, et parmi les diverses préparations, signalons en première ligne le Vin de Vial, qui répond aux indications fournies par l'observation médicale : par la triple combinaison du quina, du suc de viande et du lacto-phosphate de chaux. 26664d

PETITES GAZETTES
UN BOUTON !
Un bouton d'eczéma n'est pas bouton de rose !
Vite, vite, chasser ce visiteur morose !
Et pour cela prenez le moyen tout puissant
Dûment élucidé dans le livre sincère
Qu'envoie gratis Monsieur Vincent
Pharmacien à Grenoble (Isère). 26553d

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
22835

Mr HENRI BIJON honorable propriétaire de vignobles, à Bordeaux, *correspondant de la Croix, de Paris*), se fait un plaisir d'envoyer avant tout achat, *gratis* et *franco*, à la gare désignée, échantillon de ses vins rouges garantis à l'analyse *naturels et non plâtrés*.

Palus supre du Fric...	105, 110, 120f	La barrique de 228 litres fût compris, prise à Bordeaux.
Graves rouge du Fric.	120, 125, 130f	
Côtes supérieures 1877.....	150f	

Envoi *franco*, **ajoutant** *frais en facture*.
S'adresser à M. Henri BIJON, propriétaire à Bordeaux. 26230

PILULES COLBERT
Stomachiques, Apéritives et Dépuratives
Souveraines contre la Constipation, la *Bile*, les *Glaires* et *Etourdissements*.
3 FR. LA BOITE (60 PILULES)
Dépôt dans toutes les pharmacies. 26102

Assurance contre le FEU et le VOL
Les Coffres-Forts GRUSON tout en fer et blindés d'acier
NOUVELLE FERMETURE
Fabrique et Magasin, 21, Rue Royale, 21, LILLE.
24953

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 1er mai.

Le cours de l'or est à 350 ./. piastres papier monnaie.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers,